



Le projet UNISECO

UNISECO est un projet de recherche européen (2018-2021), associant des Instituts de recherche, des Universités, des écoles et des associations. Il est coordonné par l'Institut von Thuenen (Allemagne). 15 pays et 18 institutions en sont partenaires.



Objectifs d'UNISECO :

- Renforcer la durabilité des systèmes agricoles de l'Europe,
- Analyser les facteurs et les obstacles socio-économiques et politiques qui entravent l'adoption de démarches agro-écologiques,
- Formuler des recommandations politiques à l'Europe.

UNISECO SUR LE TERRAIN

L'ISARA, qui conduit les recherches pour la partie française, a constitué une équipe chercheurs/acteurs en partenariat avec la FRCUMA Auvergne Rhône-Alpes (Fédération Régionale des CUMA) et le Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes.

Un groupe de viticulteurs s'est mobilisé au niveau de la FRCUMA pour échanger sur leurs pratiques agro-écologiques. C'est ce collectif que l'équipe française a accompagné dans le projet UNISECO



Leur problématique principale est de trouver **comment réduire la dépendance à l'égard des engrais et des phytosanitaires en s'appuyant plus sur les services écologiques du sol (biologie du sol) tout en maintenant la rentabilité économique des exploitations.**

Points clés de la démarche menée par l'ISARA et ses partenaires :

- Analyse et diagnostic des études de cas,
- Enquêtes auprès des agriculteurs avec évaluation de la durabilité des exploitations,
- Enquêtes auprès d'experts viticoles, des administrations, d'animateurs agricoles sur les enjeux viticoles et les politiques,
- Mise en débat avec les agriculteurs des résultats des enquêtes,
- Contribution aux échanges de savoir-faire pratiques en agroécologie.
- Synthèse et caractérisation des transitions écologiques pour la viticulture régionale et comparaison à l'échelle européenne,
- Restitution de résultats et préconisations à la Commission Européenne.

QUELQUES CARACTERISTIQUES DES SYSTEMES VITICOLES

Zone	Cépages	Rendement moyen
IGP Vin d'Ardèche	22 cépages certains très rares : chatus,	90hl/ha
Beaujolais AOP	2 cépages : gamay et chardonnay	50hl/ha gamay , 70hl/ha chardonnay
Bugey AOP	9 cépages : certains rares ou locaux : pouslard, molette...	71hl/ha
Savoy AOP	Au moins 6 cépages, dont certains rares: gringet, persan...	55 hl/ha
Côte d'Auvergne AOP	gamay, pinot noir, chardonnay	55 à 65 hl/ha hors AOP 52 à 61 hl/ha AOP

La productivité est principalement liée :

-aux cahiers des charges des AOP et IGP et/ou aux quotas imposés par les coopératives,

-à l'objectif de production par type de cépage,
-au type de produit final : vin rosé, rouge, blanc ou spiritueux,

-aux risques climatiques, en particulier gel et grêle,

-aux choix individuels des viticulteurs,

- à une main d'œuvre limitée surtout dans les petites exploitations et/ou les exploitations biologiques.

Les quotas dans ces différentes zones sont rarement atteints.

LES FACTEURS JOUANT SUR LA DYNAMIQUE DE LA VITICULTURE

Un contexte régional porteur mais concurrentiel :

- Auvergne Rhône-Alpes est la 1^{ère} région de France en nombre d'AOC/IGP, très forte pression urbaine sur le foncier, forte orientation touristique, chute importante du nombre de viticulteurs dans le passé récent.

Des régimes climatiques divers mais tous soumis à des aléas croissants :

- Climats montagnard, océanique, semi-continentale, subméditerranéen,
- Le changement climatique et ses sécheresses s'ajoutent aux problèmes de grêle et gelées tardives.

Des systèmes de transformation et de commercialisation diversifiés :

- Certains peuvent envisager de valoriser économiquement les pratiques agro-écologiques : transformation individuelle et vente directe,
- Pour d'autres c'est beaucoup plus difficile : vente de raisins ou de vin en vrac, transformation en coopératives ou entreprises, circuits longs (la concurrence est forte et la différenciation reste d'abord fondée sur le terroir et sa réputation),
- Une grande diversité de produits (rosés, rouges, blancs, mousseux) et des prix très variables pour le producteur avec une valorisation de la production variant de 6000 à 25000€/ha.

Les acteurs et leurs réseaux :

- Des consommateurs de plus en plus en demande de respect de l'environnement mais également très attentifs au prix en entrée de gamme,
- Les acteurs économiques des filières ont des exigences fortes en termes de prix et de normes de qualité souvent loin de soucis environnementaux (mais une demande semble émerger),
- Les cahiers des charges AOP n'intègrent pas l'environnement, il est complexe et long de les faire évoluer,
- Acteurs et politiques publiques sont de plus en plus orientés vers l'agroécologie : Europe, Etat, Région,
- Nombreuses organisations professionnelles (Région, département, local) qui sont des lieux de réflexion, de discussion et d'échanges de pratiques : comité régional des vins, FRCUMA et CUMA, chambres d'agriculture, etc.,
- Les acteurs de l'environnement sont peu présents dans les vignobles à la différence des zones en prairies.

POINTS FORTS ET FAIBLES DE LA DURABILITE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

Une durabilité souvent assez satisfaisante des exploitations viticoles :

Environnementale : des performances moyennes pour la qualité de l'eau, la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre avec des variations fortes selon les exploitations

Economique : des revenus agricoles souvent insuffisants et à consolider avec des variations interannuelles fortes et des prix faibles dans certains secteurs

Sociale : organisations collectives fortes mais aussi des agriculteurs considérant avoir une qualité de vie satisfaisante

Des pratiques avec un usage significatif des engrais et phytosanitaires de synthèse mais...

Un nombre croissant de viticulteurs cherchent à mettre en œuvre des pratiques agro-écologiques, d'autres plus nombreux sont engagés dans une réflexion pour l'avenir :

- Engrais verts, enherbement des inter-rangs, désherbage mécanique,
- Réduction de l'usage des engrais et des phytosanitaires,
- Conversion à l'agriculture biologique,
- Tests de matériel pour les pentes afin de réduire l'érosion et l'évaporation d'eau.

LES DIFFICULTES DE LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE

Des obstacles économiques :

- Sauf pour l'AB il n'y a pas de reconnaissance pour l'agroécologie dans les prix. Or les changements de pratiques peuvent être coûteux : perte rendement, prix des couverts végétaux, temps de travail...
- Les exigences des acheteurs, ne sont pas, ou rarement, environnementales.
- La différenciation et la qualification des vins restent fondées sur les notions de "terroir" (le lieu) et de certification de l'origine (AOP, IGP).

Il y a des contraintes techniques pour remplacer les pesticides par le désherbage mécanique surtout lorsque la mécanisation est difficile :

- Pentés fortes
- Dans certains vignobles : quinconces, rangs serrés (ceci pouvant être liée à certains cahiers des charges AOC), gobelets...

Les résultats des expérimentations en cours sont encore partiels et il n'y aura pas de solution "clé en main".

Des synergies insuffisantes entre niveaux de gouvernance, avec :

- D'un côté les acteurs des filières (transformation, valorisation et commercialisation du raisin et des vins). Ils ont leurs exigences et c'est une priorité pour les viticulteurs.
- De l'autre les autorités et les administrations publiques qui portent les MAEC avec une priorité sur les zonages agri-environnementaux et les collectifs(GIEE).
- Le conseil technique pour lequel les agriculteurs sont très motivés alors qu'ils restent méfiants vis-à-vis d'autres types de « conseillers ».
- Non reconnaissance sociétale et économique des efforts déjà réalisés par les viticulteurs.

Les agriculteurs considèrent faire face à des demandes contradictoires impossibles à gérer dans leur exploitation.

Des changements complexes à gérer dans une situation d'aléas climatiques croissants :

- Plus grande variabilité climatique aux effets imprévisibles : sécheresses, grêles, gelées
- Vendanges de plus en plus précoces avec des conséquences sur la vinification et le vin

Une prise de risque parfois importante :

Il y a un sentiment d'insécurité lié aux risques de ravageurs et maladies de la vigne surtout pour :

- Les petites exploitations qui n'ont pas la possibilité financière de supporter une perte de rendement,
- Dans les zones en crise économique où l'agro-écologie, est au mieux perçue comme un "luxe de riches".

Une crainte de voir les démarches volontaires de transition devenir une obligation.

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ?

Ces résultats s'appuient sur une enquête auprès d'acteurs diversifiés : administration, organismes du développement agricole et des filières, agriculteurs, associations.

La plupart des instruments utilisés pour encourager l'adoption de pratiques agro-écologiques dans la viticulture visent à résoudre les difficultés techniques et à réduire le risque et l'insécurité liés à l'adoption de pratiques agro-écologiques.

Les instruments de marché. Ils sont peu nombreux, le principal est la certification en agriculture biologique largement reconnue par les consommateurs. Récemment, deux autres types d'instruments ont vu le jour : la certification agriculture à haute valeur environnementale (HVE, le troisième niveau étant le seul permettant de labelliser les produits finaux) et les cahiers des charges AOP et IGP qui peuvent désormais introduire certaines pratiques agroécologiques dans leurs règles de production. Ces deux initiatives permettront, si elles sont utilisées et médiatisées largement, de s'appuyer plus facilement sur le marché comme moteur de la transition agroécologique. Pour autant les cahiers des charges AOP sont parfois considérés comme déjà difficiles à suivre pour certains viticulteurs en situation de crise. Il paraît important d'envisager une évolution environnementale des cahiers des charges en veillant à leur simplicité et à leur adaptation aux conditions locales. D'autre part certains acteurs considèrent que la certification HVE de niveau 3 apporte certes un plus mais n'est pas assez exigeante en matière de réduction des intrants pour engager des changements de fond vers l'agroécologie.

Les mesures agro-environnementales sont très largement citées. Elles restent peu présentes dans les zones viticoles. Leur efficacité est jugée comme moyenne à limitée car elles s'appliquent à l'échelle de la parcelle et seules elles peinent à initier des changements de fond sur le long terme.

L'accompagnement des dynamiques et des investissements collectifs : GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental), CUMA (coopératives françaises de machines agricoles).

Il n'y a pas eu de consensus sur ces deux instruments. L'exemple de certains groupes d'agriculteurs obtenant des aides aux investissements importantes alors que ceux-ci ne sont pas liés à l'adoption de pratiques agro-écologiques a été cité. Pour d'autres ces instruments ont un effet potentiel fort car ils permettent d'expérimenter collectivement de nouvelles pratiques ce qui réduit la prise de risque. Dans la pratique tout dépend des conditions qui sont fixées pour avoir accès à ces instruments. Il y a un besoin d'avoir des exigences sélectives claires et des critères stricts pour décider quels types de machines et d'actions sont éligibles.

Conseil et accompagnement des agriculteurs et des groupes. Ces actions sont généralement considérées comme ayant un effet potentiel fort sur l'adoption de pratiques agro-écologiques (comme d'autres pratiques d'ailleurs). Elles sont considérées comme indispensables pour accompagner les viticulteurs. Leur coût, les compétences d'animation, le temps qu'elles demandent et le fait qu'elles ne touchent qu'une partie parfois limitée des agriculteurs sont leurs principales limites.

Les instruments disponibles, même s'ils restent limités sur la valorisation des produits balaient assez largement les différents obstacles à la transition agro-écologique. Ces outils ont leurs limites, ils sont sectoriels mais ils ont permis de soutenir les agriculteurs volontaires pour améliorer leurs pratiques agricoles. Toutefois, ils n'ont pas réussi à favoriser une transition agro-écologique à grande échelle dans la viticulture. Il y a certes un besoin de développer de nouveaux instruments politiques mais il paraît aussi important d'aller vers un raisonnement territorial spécifique sur la manière de combiner ces différents instruments sectoriels.

Pour en savoir plus : <https://uniseco-project.eu/>

Contacts:

Anne-Claire Kubala: anne-claire.kubala@cuma.fr FRCUMA, 23 rue Jean Baldassini, F - 69364 LYON cedex 07
Philippe Fleury : pfleury@isara.fr ; Audrey Vincent: avincent@isara.fr ; Emmanuel Guisepelli : equisepelli@isara.fr – ISARA, AGRAPOLE, 23, rue Jean Baldassini F - 69364 LYON cedex 07

Mai 2020